La lettre du Maire

La COVID 19 occupe la scène depuis plus d'un an. Toutefois les clignotants semblent passer au vert et nous nous dirigeons vers une sortie de pandémie.

Vous le savez Genouillac a demandé et obtenu une opération « Aller Vers » pour vacciner sur place les plus de 75 ans. C'est un beau service qui a été rendu aux habitants de notre commune et à ceux de nos bourgades voisines. Ainsi 189 personnes ont pu recevoir le précieux sésame.

Depuis avril votre conseil municipal a voté le budget primitif et les projets qui vont avec. Compte-tenu du désengagement de l'Etat dans certains financements, afin de ne pas les retarder et compte-tenu des taux attractifs un emprunt de 200 000€ au taux de 0,26 % sur 8 ans a été contracté.

Il permettra entre autres de lancer la réfection du pont de Moulizoux dont la facture avoisinera les 100 000€.

Les seules aides accordées l'ont été dans le cadre de la transition écologique pour l'isolation de la médiathèque. Les travaux de près de 120 000€ seront financés à 80%.

La fiscalité locale nous échappe de plus en plus.

La suppression de la taxe d'habitation par décision nationale impacte directement nos revenus communaux. Il ne reste que le foncier bâti et non bâti pour lesquels la commune est souveraine. La part départementale de la taxe sur le foncier bâti de 22,93% est transférée au foncier bâti communal qui passe de 13,71% à 36,64%.

La commune ne bénéficiera plus de la compensation sur les personnes exonérées de taxe d'habitation, soit une perte de recettes de 19 671€.

La fibre arrive avec sa cohorte de poteaux. J'invite donc les propriétaires à tailler comme il se doit leurs haies si on veut avoir un réseau qui fonctionne. Pour des raisons financières, malheureusement le câblage aérien a été privilégié au profit de l'enfouissement. Comme le disait Joseph, un illustre Genouillacois, Il faut être riche pour acheter pas cher.

Un peu d'humour et une affirmation de notre attachement à la ruralité : votre conseil municipal a décidé que des panneaux indiquant notre esprit rural seraient posés aux entrées de notre village.

Je remercie aussi les volontaires qui ont tenu les bureaux de vote. L'esprit citoyen fonctionne à Genouillac.

Encore et toujours à votre service.

B.M Genouillac nº128 Page 02

Les Services administratifs

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h e-mail: mairie@genouillac-23.fr

> 05.55.80.74.25. Site Internet: genouillac23.fr

> > facebook.com/mairiedegenouillac



Bibliothèque-Médiathèque Maurice TEINTURIER

Centre d'Accueil et de Ressources, 1 place de l'église (1er étage, ascenseur)

05.55.80.35.21. e-mail: mediatheque@genouillac-23.fr

Ouverture du mardi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi de 9h à 12h

_ _ P R Ê T S GRATUITS

(Romans, documentaires, encyclopédies, dictionnaires, bandes dessinées, policiers, CD, DVD, espace jeunesse...).

Connexion à Internet et matériel informatique à disposition du public

Services administratifs

ASSISTANTE SOCIALE: Mme JUPILLAT, Pôle Cohésion

Sociale, Place Varillas, Guéret 05.44.30.25.40

ECOLE PRIMAIRE/MATERNELLE: Directrice, Marie LECLUSE

05.55.80.80.28

GARDERIE: Jours scolaires: 7h à 9h et de 16h30 à 18h30. Pour le mercredi et les vacances scolaires, s'adresser à la Communauté

de Communes au 05.55.80.88.01

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN

MARCHE: 1rue des Violettes, 05.55.80.88.01 <u>La Louloucrèche</u>: 12 Vieille Route, 05.44.30.02.04

SERVICE DE SOINS À DOMICILE : (Cantons de Châtelus-Malvaleix-Bonnat) 05.55.80.84.51.

* Accueil : 1B Place de la Perception du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 8h à 14h

BUREAU DE POSTE: Ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 15h30 (1 place de l'église). 05.55.80.51.29.

A.D.P.B.C (CHARTE INTERCOMMUNALE) : Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h, 1 place de l'église.

(Centre d'accueil et de ressources, 2ème étage) 05.55.62.80.92.

REPAS À DOMICILE: Pour tout renseignement ou commande: (A.D.P.B.C) 05.55.62.80.92

Tiss'ÂGES (PIJ): Ouvert mardi, vendredi 9h à 12h et de 14h

à 16h30 et mercredi et samedi de 9h à 12h. (Centre d'Accueil et de Ressources, étage)

Infos sur la commune…

Population: 752 habitants (01 2019) Superficie: 3576 hectares Altitude moyenne: 350 mètres

Services d'urgence

Sapeurs Pompiers 18

Centre de secours : 05.55.80.72.52.

SAMU 23 (Guéret) 15

Gendarmerie Châtelus-Mx: 05.55.80.70.04 ou 17

Médecins:

Docteur JEAN Reynold: 05.19.37.00.23 Docteure LAURENT Sylanda: 05.19.37.00.23

Médecin de garde : 05.55.41.82.02

Pharmacien: Pharmacie DE GENOUILLAC 05.55.80.74.07. Infirmiers: Mmes et Mrs Bouchet W/ Champeau P./

ESCOUBEYROU M / LEJEUNE B

05.55.80.74.22. (1 C place de la Perception) Taxi: MERCIER Christophe: 05.55.80.72.72. Taxi/Ambulance: A.D.C. SARL: 05.55.80.63.05.

Services des eaux

SAUR Guéret (Syndicat A.E.P) réseau principal :

05.87.23.10.00

Réseau de St Dizier les Domaines (Est Commune) :

Mairie St Dizier 05.55.80.72.03.

Réseau de La Cellette (Nord Commune):

Mairie La Cellette 05.55.80.62.97.

S.I.A.E.P. des Moutiers (Chambon):

Mairie Moutier-Malcard 05.55.80.60.44.

Services divers

LOCATIONS : gîte, logements, salles (réunions, confé-

rences, manifestations...) 05.55.80.74.25 (mairie)

MARCHÉ: Les MARDIS de 8h à 12h30 parking de l'Église.

COURT DE TENNIS : Tennis Club :
Thierry PAGNARD 05.55.80.80.05.

Vous pouvez retirer les clés du cours à la boulangerie

VILLEBASSE (avenue de la Gare).

Horaires déchèterie : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 14h à 18h. (sauf jours fériés)

Les Services de Garde

Médecins

3ème trimestre 2021

Docteur JEAN Reynold(Genouillac)05.19.37.00.23Docteure LAURENT Sylanda(Genouillac)05.19.37.00.23Cabinet médical DENOST-LEMASSON(Châtelus-Malvaleix)05.55.80.84.20Docteur CHARBONNIER Anne-Marie(Bonnat)05.55.62.12.14

Pour obtenir les services d'un médecin de garde, vous devez composer le numéro unique suivant 05.55.41.82.02



Pharmacie Barat	(Clugnat)	05.55.65.05.68
Pharmacie De la Place	(Boussac)	05.55.65.00.59
Pharmacie De Bonnat	(Bonnat)	05.55.62.10.12
Pharmacie Mathieu	(Châtelus-Mx)	05.55.80.83.38
Pharmacie Gustave	(Soumans)	05.55.65.41.54
Pharmacie Du Château	(Boussac)	05.55.65.02.78
Pharmacie De Genouillac	: (Genouillac)	05.55.80.74.07



En cas d'urgence, composez simplement le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle ou le 32 37.

JUILLET (sous réserve de changement)		AOÛT (sous réserve de changement)		SEPTEMBRE (sous réserve de changement)	
Du 01 au 03	DE BONNAT	Du 01 au 07	BARAT	Du 01 au 04	DE GENOUILLAC
Du 04 au 10	Du Château	Du 08 au 14	DE BONNAT	Du 05 au 11	Du Château
Du 11 au 17	DE GENOUILLAC	Du 15 au 21	MATHIEU	Du 12 au 18	BARAT
Du 18 au 24	DE LA PLACE	Du 22 au 28	De la Place	Du 19 au 25	DE BONNAT
Du 25 au 31	MATHIEU	Du 29 au 31	DE GENOUILLAC	Du 26 au 30	Du Château

Les gardes commencent le vendredi soir à 19h et finissent le vendredi matin de la semaine d'après.

Ambulances

GENOUILLAC

A.D.C SARL 05.55.80.63.05

02.54.06.91.24

CHÂTELUS-MALVALEIX

Euro Star (ex Guignon) 05.55.52.15.15



Taxis

A.D.C SARL

05.55.80.63.05



Christophe MERCIER

05.55.80.72.72

Infirmiers à domicile

GENOUILLAC - 1 C PLACE DE LA PERCEPTION

Cabinet Infirmiers à domicile 05.55.80.74.22

Bouchet William Champeaux Patricia
Lejeune Bernadette Escoubeyrou Marc



Kinésithérapeutes

BONNAT—Cabinet de kinésithérapie 05.55.81.03.20

Gazzo Fabienne Graveron Laurence Ribault Alain



Page 04

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU 9 AVRIL 2021

<u>Présents</u>: MM. AUROUSSEAU JEAN-CLAUDE, MARCON YVES, MME ROUSSILLAT FLORENCE, MM. GENDRAUD ALAIN, MEYRAT JEAN-PIERRE, FOREST CHRISTOPHE, GUETAT PHILIPPE, MMES COUDIERE FRANÇOISE, JOACHIM SYLVIE, AUDOUX ANNIE, MM. SANTINON EMMANUEL, THAL SERGE, GUILLOT LAURENT.

ABSENTS EXCUSÉS : MME LEFELLE AMÉLIE (POUVOIR À MME ROUSSILLAT FLORENCE), M LEMAITRE STANISLAS (POUVOIR À M. AU-ROUSSEAU JEAN-CLAUDE), LESQUELS FORMENT LA MAJORITÉ DES MEMBRES EN EXERCICE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME ROUSSILLAT FLORENCE.

Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.

- I- Convention Petites Villes de demain : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention.
- II COMPTE DE GESTION 2020 : Le compte de gestion établi par le receveur municipal pour l'exercice précédent, et dans lequel il a enregistré les opérations effectuées pendant l'année 2020 (titres émis et mandats ordonnancés) est adopté à l'unanimité (budget principal et budgets annexes).
- III COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : La séance est présidée par monsieur Yves Marcon ;

 Le compte administratif dressé par le Maire, qui retrace les dépenses et les recettes réalisées durant l'exercice 2020 est présenté à l'assemblée. Il se résume comme suit : (y compris les résultats de l'année 2019 et hors restes à réaliser)

		Dépenses	Recettes	Résultats cumulés
BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement	832 799.33	1 157 125.85	324 326.52
	Investissement	669 380.80	793.65	271 587.15
Budget annexe assainissement	Exploitation	25 468.41	59 079.78	33 611.37
	Investissement	21 064.49	12 681.20	8 383.29
Budget annexe local commercial	Fonctionnement	82.00	24 005.26	23 923.26
	Investissement	0	1 189.77	1 189.77

Le conseil municipal adopte ces comptes, lesquels sont conformes au compte de gestion ci-dessus, et arrête les résultats présentés ci-dessus. Le compte administratif qui présente, en détail et par article, les recettes et les dépenses, a été signé ce jour.

- IV Affectation des résultats : Budget général ; Compte tenu des résultats de l'exercice et des restes à réaliser, le conseil municipal décide d'affecter un montant de 321 554.08 € à l'investissement sur les 324 326.52 € d'excédent de fonctionnement, soit un résultat global excédentaire de 2 772.44 €. Pour le budget annexe assainissement, le conseil municipal décide d'affecter un montant de 8 383.29 € à l'investissement sur les 33 611.37 € d'excédent de fonctionnement, soit un résultat global excédentaire de 25 228.08 € ; Pour le budget local commercial, les 23 923.26 € d'excédent restent en section de fonctionnement.
- **V Taux d'imposition des 2 taxes directes locales** : Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux communaux de l'année précédente : Foncier Bâti 13,71 % (taux communal), 22.93 % (taux départemental) Foncier non Bâti : 53.69 %
- VI Emprunt : Conseil Municipal autorise le Maire à contracter un prêt de 200 000 € pour financer les investissements 2021.
- VII Budgets primitifs 2021 : Après examen par la commission des finances, les budgets sont votés à l'unanimité par chapitre et article comme suit :

dépenses et recettes :

1 050 000

Budget assainissement: Exploitation: dépenses et recettes : 64 000 87 000 Investissement: dépenses et recettes : **Budget local commercial:** Fonctionnement: dépenses et recettes : 22 200 Investissement: dépenses et recettes : 21 200 Budget général : 973 000 Fonctionnement: dépenses et recettes :

Investissement:

Page 05 B.M Genouillac n°128

VIII - Modification statutaire de la Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche : Le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence « organisation des mobilités » à la Communauté de Communes.

- **IX Location du studio 2 bis rue des Mousseaux** : Le locataire de la maison d'accueil Robert Duchez qui met en place un accueil de jeunes, souhaite louer le studio mitoyen à son logement. Le conseil Municipal souhaite au préalable que le locataire avance dans son projet et obtienne les agréments nécessaires à son activité.
- X Consultation relative à l'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement : Le Conseil Municipal donne son accord sur le projet : 10 voix pour et 5 voix contre.
- XI Enedis : conventions mise à disposition et conventions servitudes « Les Poiriers » : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer lesdites conventions.
- XII Motion école : Le Conseil Municipal décide de prendre une motion pour le remplacement systématique des enseignants absents.
- XIII Avancée des dossiers de la réunion du 19 février 2021 : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la précédente réunion.

XIV - Questions diverses :

- Adressage : Un conseiller fera le point pour estimer la dotation en plaque.
- SDEC : le compte rendu du comité syndical sera expédié à chaque conseiller.
- Adhésion 2021 du CPIE des Pays Creusois : le conseil municipal ne souhaite pas donner suite.
- Note d'information sur le prix et la qualité du service public de l'eau et l'assainissement : la note sera expédiée à chaque conseiller.
- **Cimetière** : mise à disposition de l'eau pour le nettoyage des caveaux par les entreprises : Le Conseil Municipal décide de laisser la gratuité de l'eau.
- Location logement Clévacances : le Conseil Municipal donne son accord à la mise à disposition du gîte pour le médecin remplaçant
- Horaires école : Le Conseil Municipal sur demande de l'inspection académique, décide de reconduire les horaires à l'identique.

SEANCE DU 4 JUIN 2021



<u>Présents</u>: MM. AUROUSSEAU Jean-Claude, MARCON Yves, MME ROUSSILLAT Florence, MM. GENDRAUD Alain, MEYRAT Jean-Pierre, FOREST Christophe, GUETAT Philippe, MMES COUDIERE Françoise, JOACHIM Sylvie, AUDOUX Annie, MM. SAN-TINON Emmanuel, THAL Serge, GUILLOT Laurent.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: MME LEFELLE Amélie (POUVOIR À MME ROUSSILLAT Florence), M LEMAITRE Stanislas (POUVOIR À M. AU-ROUSSEAU Jean-Claude), LESQUELS FORMENT LA MAJORITÉ DES MEMBRES EN EXERCICE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME ROUSSILLAT Florence.

Le procès verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.

I- Travaux et achat matériels divers :

- Tondeuse stade : le devis des Ets Gaudin est retenu (13 voix pour, 2 voix contre).
- Changement des stores de la boucherie : la décision est reportée dans l'attente de la réception de tous les devis demandés.
- Eglise : Le devis de M. Pignot est retenu pour la réparation du plancher de la sacristie. Il n'est pas donné suite aux devis de la société Bodet pour l'installation d'un cadran sur le clocher.
- II Modification de la Régie de recettes « régie unique de Genouillac » : La vente des concessions au cimetière est rajoutée aux produits encaissés par la régie.
- III- Tarifs garderie: La Commission école est chargée d'étudier la tarification de la garderie périscolaire.
- IV Tarif des cases de columbariums : Le tarif est fixé à 200 €uros par case et par période de 15 ans.
- V Demande de subvention : Attribution d'une subvention de 100 €uros à la Ligue contre le cancer.
- VI Demande de financement exceptionnel de matériel pour l'ACCA : Le Conseil Municipal propose d'acheter la chambre froide et demande que l'ACCA prenne en charge 50 % du montant HT, soit 2 160 € (14 voix pour, 1 abstention).
- VII Budget 2021 : Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives suivantes : comptes 6232 400 €, 6688 + 300 €, 6574 +100 €.

VIII - Panneaux de signalisation : Le Conseil Municipal (13 voix pour et 2 voix contre) décide d'acquérir quatre panneaux valorisant la ruralité. Il valide également l'achat des plaques de numérotation, suite à l'adressage des villages, ainsi que l'achat de panneaux pour le remplacement des existants abîmés dans certains villages.

- IX Rapport radon école : De nouvelles mesures seront demandées.
- X Avancée des dossiers de la réunion du 9 avril 2021 : Le Maire fait un compte-rendu de l'avancée des dossiers de la réunion du 9 avril 2021.
- XI Bureau de vote : Les bureaux de vote sont établis pour les élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021.

XII - Questions diverses:

- Le devis des Ets Paroton est retenu pour le câblage du réseau informatique de la mairie.
- Livraison des tablettes à l'école dans le cadre du plan de relance 2021 (socle numérique dans les écoles élémentaires).
- Information action « Parapluies Roses Octobre Rose 2021 ».
- Le bureau d'étude ASCAUDIT Energie a été retenu pour réaliser l'étude énergétique des bâtiments communaux.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Chez nous, comme dans chaque commune, sans public et en comité restreint, la Victoire du 8 mai 1945 a été commémorée. Lu par Jean-Claude Aurousseau, le Maire, le discours de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants soulignait "la nécessité de nous unir par la pensée et par nos hommages pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi"

76 ans plus tard l'émouvant discours se terminait par ces mots riches d'espoir "Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et 'espérante'. Unis et solidaires, souvenons nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise".









PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche élabore un plan local d'urbanisme intercommunal. La commune de Genouillac est concernée et vous aussi. Vous êtes invités à suivre l'actualité pour donner votre avis lors des réunions qui arrivent. La prochaine concerne les agriculteurs les 7 et 8 juillet.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE





Lyon, mardi 8 juin 2021

Agression envers le Président de République « Aujourd'hui, tous les maires ruraux sont Macron »

La République est en danger. L'Association des maires ruraux de France condamne avec la plus grande fermeté l'acte dont a été victime le Président de la République. Derrière ce geste, ce sont tous les élus de la République que l'on agresse.

Cet acte de violence est intolérable. Il inquiète les élus qui, en première ligne, en sont également régulièrement victimes. Face à la recrudescence des incivilités et des agressions, l'AMRF a interpelé à plusieurs reprises le Gouvernement et le Garde des sceaux, qui a notamment fait qualifier les insultes envers les maires comme un outrage. C'est une première étape vers une réelle condamnation de leurs auteurs.

Aujourd'hui, tous les maires des communes rurales de France, maillon essentiel à la proximité de l'État avec nos concitoyens, sont pleinement solidaires du Président, quelles que soient leur opinion ou leur sensibilité politique.

Il est aujourd'hui urgent et primordial de rétablir l'autorité de l'État en incitant au respect de la fonction de l'ensemble de ses représentants. C'est la République qui en sortira grandie et l'autorité des institutions renforcée, pour le bien du pays tout entier.

Aujourd'hui, tous les maires ruraux sont Macron.

Michel Fournier Président de l'AMRF Pour le Bureau de l'AMRF #macommuneestutile



Vaccination à Genouillac

Grâce à la formidable mise en place effectuée en amont, par les Maires, les élus, le personnel communal et les pompiers, la salle des fêtes a pu accueillir les personnes désireuses de se faire vacciner les samedis 17 avril pour une première injection et 29 mai pour la seconde.

Réceptionnés sous un auvent attenant à l'entrée de la salle des fêtes, les bénéficiaires après avoir remis leur consentement, étaient dirigés vers les médecins ou les pharmaciens afin d'obtenir le fameux "pass éligibilité". Munis du précieux sésame, ils étaient accompagnés jusqu'au box des infirmiers qui se sont relayés tout comme les pompiers de Genouillac missionnés pour surveiller l'aire de repos et donner l'autorisation de départ.

En visite au cours de la matinée du 17 avril, Alice Mallick la nouvelle Sous-Préfète chargée de mission pour le Plan de relance et pour le Plan particulier Creuse (PPC) a félicité tous les intervenants "pour les aménagements de la salle et la parfaite organisation de la journée".

Avec des rendez vous pris à l'avance, les bénéficiaires n'ont pas supporté d'attente et sont rentrés chez eux, somme toute rassurés et heureux de s'être retrouver. Il faut dire que certains ne s'étaient pas rencontrés depuis une année et les conversations allaient bon train sur les parkings !

Récapitulatif des bénéficiaires pour les Communes en ce qui concerne la 1ère dose : Genouillac /49 - La Cellette/12 - Saint Dizier les Domaines/7 -Nouziers/17- Moutier-Malcard/35- Châtelus-Malvaleix/13- Jalesches/3- La Foret du Temple/6- Tercillat/6 -Bétête/6- Mortroux /19- Bonnat/1. En ce qui concerne la seconde dose une quinzaine de personnes supplémentaires a pu être primo-vaccinée.













Page 09 B.M Genouillac n°128

















Page 10 B.M Genouillac n°128

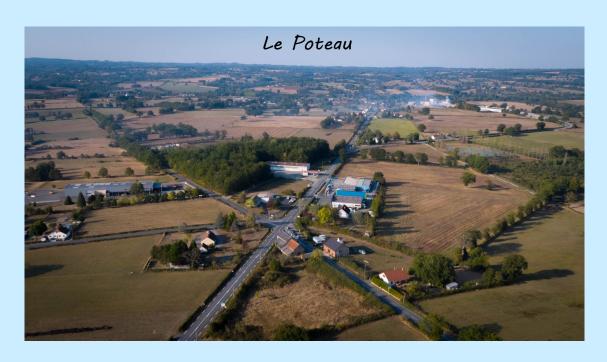
VOS VILLAGES VUS DU CIEL







Page 11 B.M Genouillac n°128







Page 12 B.M Genouillac n°128







Page 13 B.M Genouillac n°128







Page 14 B.M Genouillac n°128

ECOLE PRIMAIRE



Cette année, les élèves de CM1-CM2 ont participé à un important projet : créer une planche de bande dessinée sur un animal en voie de disparition : l'alyte accoucheur.

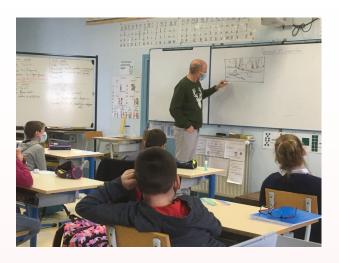
En septembre, Gaelle du GMHL (Groupe Mammologique et Herpétologique du Limousin) est venue en classe nous présenter l'alyte accoucheur (qui il est, comment il vit...).

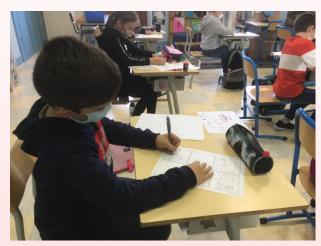
Les jours suivants, avec l'aide de la maîtresse, nous avons créé un scénario mettant en scène un alyte confronté à certaines situations le mettant en danger. Ce sera notre support pour la création de notre BD.

En novembre, Aurélien Morinière, illustrateur, est venu nous apprendre à dessiner l'alyte mais aussi comment organiser et « remplir » nos vignettes de BD.

Jusqu'au tout début de l'année 2021, il a fallu beaucoup s'entrainer pour enfin mettre au propre notre projet!

Fin avril, une sortie a été organisée avec Mariana du GMHL. Nous n'avons pas pu voir d'alyte (principalement nocturne et très peu présent dans notre secteur) mais nous avons tout de même pu observer et différencier des têtards de grenouille et de crapaud, des grenouilles d'espèces différentes, ainsi qu'écouter le chant de nombreuses grenouilles. Notre planche de BD doit être éditée prochainement dans un livre dans lequel apparaitra également le travail d'une vingtaine d'autres classes de Creuse, chacune sur un animal en voie de disparition.























Page 16 B.M Genouillac n°128

GENOUILLAC AU FIL DU TEMPS ...

RACONTÉ PAR MICHELLE DAYEN Il y a 100 ans... l'année 1921



État civil du 3^e trimestre 1921

Naissances – Le 6 août, André Louis Gondard, Ambeau ; le 11 août, Suzanne Raymonde Simonet, Les Gouttes ; le 23 août, Marcelle Durand, le bourg ; le 10 septembre, Louise Eugénie Petit, le bourg ; le 21 septembre, Germaine Philomène Maldant, La Roussède ; le 24 septembre, Lucette Butte, le bourg.

Mariages – Le 16 juillet, Maxime Soulas veuf Marcelline Chapon, 36 ans, menuisier, le bourg et Marie Valentine Pillot veuve Jean Gesset, 37 ans, sans profession, Vincennes (Seine); le 18 juillet, Victor Marcel Giraud, 28 ans, cultivateur, Demardeix et Marie Louise Félicie Jeannot veuve Eugène Émile Ajeannot, 28 ans, cultivatrice, Les Chez ; le 25 août, Eugène Jean Bigouret, 23 ans, hongreur, Saint-Dizierles-Domaines et Marguerite Clémence Parot, 23 ans, sans profession, le bourg ; le 29 août, René Marius Théodore Eugène Victor Bouchardon, 27 ans, instituteur, La Forêt-du-Temple et Marie Gabrielle Eugénie Laprugne, 26 ans, institutrice, le bourg ; le 3 septembre, Adrien César Gelé veuf Marie Isabelle Léopoldine Ricaux, 51 ans, cultivateur, Villers-Faucon (Somme) et Marie Elisabeth Alexandrine Teinturier, 41 ans, lingère, le bourg ; le 10 septembre, Georges Firmin Marcel Coquelet, 25 ans, mécanicien, Moutier-Malcard et Henriette Léontine Millet, 18 ans, sans profession, Marci-

Décès – Le 21 juillet, Marguerite Depin, 74 ans, célibataire, sans profession, le bourg ; le 24 juillet, Eugène Cholin, 10 ans, Ambeau ; le 29 juillet, Silvain Jeannot époux Anne Bergeron, 76 ans, cultivateur, Chambon ; le 25 août, Françoise Chambon veuve Pierre Debord, 85 ans, cultivatrice, Les Chez ; le 25 septembre, Louis Georges Émile Chezeaubernard époux Marie Françoise Michaud, 25 ans, cultivateur, Moulizou.

Une transcription d'acte de décès, « soldat mort pour la France » - Louis Jules Marsat, né à Bétête le 10 août 1895, célibataire, soldat au 167^e régiment d'infanterie, décédé le 8 septembre 1917 au plateau des Coursières (Meuse). Transcrit à Genouillac, le 27 août 1921.

Au conseil municipal...

Séance ordinaire du 17 août 1921 – Construction du chemin vicinal n° 10 dit « vieille route » - Le projet de construction est adopté pour un coût de 18 300 fr.

Réparations au pont de Pommeroux — Pour terminer les travaux, le conseil municipal vote une somme de 2 500 fr qui sera prélevée sur le crédit inscrit au budget additionnel de 1921 sous la rubrique « Réparations aux édifices communaux ».

Hausse du prix de l'électricité – Ferme opposition du conseil municipal au passage à 1 fr du kwatt, à compter du 1^{er} août 1921. Le prix en était jusqu'alors de 0 fr 60.

Primes à la natalité — Après lecture de la circulaire du préfet en date du 10 août 1921, le conseil municipal, considérant qu'il est d'un intérêt national à relever la natalité dans le pays, donne un avis favorable à l'établissement de ces primes supportées par l'État, les départements et les communes.

Séance extraordinaire du 7 septembre 1921 – Assistance aux vieillards, infirmes et incurables (révision des tarifs de secours) - Après lecture de la circulaire du préfet, le conseil municipal décide de maintenir les sommes accordées depuis 1906, à savoir : nourriture, 130 fr ; vêtements, 15 fr ; logement, 15 fr ; chauffage, 20 fr. Soit un total annuel de 180 fr, la commune ne pouvant faire plus.

Dans la presse nationale... au cours de ce 3^e trimestre 1921

11 juillet – Fin de la guerre d'indépendance irlandaise aboutissant à l'autonomie de 26 comtés du Sud qui vont constituer l'Eire. Les six autres comtés formeront l'Irlande du Nord.

14 juillet – Second procès de Sacco et Vanzetti, deux anarchistes d'origine italienne. Ils sont condamnés à mort.

18 juillet – Le vaccin contre la tuberculose (Bacille de Calmette et Guérin, BCG) est utilisé pour la première fois sur un enfant.

25-30 juillet – 16^e congrès de la CGT à Lille. Affrontements entre réformistes et révolutionnaires.

14 août – Accords franco-allemands - Réparations en nature soit par des marchandises : charbon, produits chimiques, ... ou des biens manufacturés tels que des équipements de chemin de fer.

10 septembre – Catastrophe ferroviaire dans l'Ain – Le déraillement du train express Lyon-Strasbourg à l'entrée de la gare des Échets fait 39 morts et plus de 60 blessés.

La famine en Russie – La sécheresse de mai 1921 et la politique de l'État Bolchevik qui consiste à approvisionner en priorité les villes ouvrières, quitte à affamer les campagnes, ont conduit trente millions d'habitants ayant mangé chiens, chats et rats, à quitter leur demeure dans un effort désespéré de trouver quelque lieu où la famine ne sévit pas. Tout le bétail rencontré en route est abattu et dévoré, et les stocks de grains consommés. On a fait appel à la troupe pour protéger les villes contre l'afflux des paysans affamés. Des combats ont eu lieu.



Dans la presse régionale... le département de la Creuse

Victimes de la guerre – Une assemblée générale de l'Association des veuves, orphelins et ascendants des morts pour la France du département de la Creuse, aura lieu à la mairie de Guéret, le dimanche 3 juillet, sous la présidence de Mme veuve Sauvanet, institutrice. Toutes les personnes du département, adhérentes ou en situation d'adhérer à l'Association, sont priées d'y assister.

Grandes vacances – L'époque et la durée des grandes vacances pour l'année 1921, dans les établissements publics d'enseignement primaire et dans les écoles maternelles du département de la Creuse, sont fixées ainsi qu'il suit :

Sortie, le 13 août après la classe du soir ; rentrée, le samedi 1^{er} octobre.

Les maîtres et maîtresses qui ont fait un cours d'adultes, organisé une mutualité scolaire ou une cantine auront droit à deux semaines de congé supplémentaires. Leurs vacances commenceront le 1^{er} août.

Le prix du pain revu à la baisse — La chambre syndicale de la boulangerie de la Creuse informe la population qu'à partir du lundi 8 août, le pain sera vendu 1 fr 20 le kilo au lieu d'1 fr 30. Que, par suite, le prix du pain sera abaissé progressivement et proportionnellement à la baisse des prix des farines et des frais généraux.

« Appel à tous les cœurs » de l'Union des Coopérateurs de la Creuse – « Que les mots Russes et Russie ne soient pas un épouvantail. N'attendons aucune initiative officielle pour tendre une main secourable aux vingt millions d'êtres humains qui souffrent et meurent de faim! » C'est par ces mots que l'Union des Coopérateurs de la Creuse, forte de ses 6 000 adhérents, lance un appel à tous ceux qui voudront bien venir en aide à ces millions de gens affamés.

L'affaire du ravitaillement – Le ministre de la justice vient de saisir la Cour de Limoges de l'affaire du ravitaillement de la Creuse. Cette affaire concerne M. Piettre, ancien préfet de la Creuse, actuellement en disponibilité, et M. Edret, négociant à Paris, pour corruption de fonctionnaires.

École d'agriculture de La Cassière – Par acte du 8 juin 1921 passé chez Me Barret-d'Auriolle, notaire à Ahun, le département de la Creuse a accepté la donation du domaine de La Cassière, faite au département, par M. Defumade, président du conseil général. Le préfet a commencé les démarches relatives à la création de l'école et à l'établissement des plans et devis.

Hélène Notarianni

oujours aussi espiègle, Hélène Notorianni, doyenne de la commune, a fêté ses 101ans à l'EHPAD de Châtelus-Malvaleix en février. Elle va bien... surtout les jours de sortie! Le mardi 8 juin, portée par trois beaux garçons: Dorian, Baptiste et Jordan- l'équipe d'animation, en partenariat avec l'Association Siel bleu, lui a offert un tour de Joelette et c'est pas peu fière qu'elle a sillonné les rues de Châtelus sous le regard attendri des passants. Dès le départ, il a quand même fallu lui préciser que la ballade jusqu'à Blandat, le village cher à son cœur, n'était pas possible en chaise à porteurs! Sacrée Hélène!

À Genouillat...

Légion d'honneur – M. Henri-Jean-Baptiste Deguéret, vétérinaire aide-major de 1ère classe au 21e régiment d'artillerie de campagne, 38 ans de services, 3 campagnes, propriétaire à Pommeroux, commune de Genouillat, a été nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

L'Écho de la Creuse (Samedi 13 août 1921)

Succès – Les jeunes Serbes* Vassiten, Protich et le jeune Chinois Li Kui, anciens élèves de l'école d'agriculture de Genouillat, viennent de sortir de l'école nationale d'horticulture de Versailles, respectivement avec les numéros 2, 7 et 10.

Félicitations pour ce succès qui fait honneur à l'école d'agriculture de Genouillat.

* Nous reviendrons dans un prochain bulletin municipal, sur l'accueil en 1916, de 19 élèves serbes, à l'École pratique d'agriculture de Genouillat.

L'Écho de la Creuse (Samedi 20 août 1921)

Grenades – Des ouvriers travaillant à la réfection du pont de Pommeroux ont découvert dans le ruisseau Lacaure quatre grenades non explosées. On suppose que ces engins, rapportés du front, devaient causer quelque inquiétude à leur détenteur, qui crut prudent de s'en défaire en les déposant où ils viennent d'être retrouvés.

L'Écho de la Creuse (Samedi 20 août 1921)

Vol – M. Châtelain Jean, cultivateur, qui se plaignait depuis quelque temps de vols de volailles commis à son préjudice, vient de surprendre dans son poulailler, Mme M. V., 48 ans, couturière au même lieu. Procèsverbal a été dressé.

L'Écho de la Creuse (Samedi 24 septembre 1921)





B.M Genouillac n°128

Médiathèque

Quelques-unes des nouveautés de la médiathèque...

Livres



Trois de Valérie Perrin, roman

Trois est un roman sur l'amitié: Etienne et Adrien, de la fin du primaire à leurs 40 ans passés. Leur vie, leurs amours, leurs réussites, leurs échecs.... Au fil d'une intrigue poignante et implacable, Valérie Perrin nous plonge au cœur de l'adolescence, du temps qui passe et nous sépare.

La croisée des chemins de Jeanine Berducat, roman

Jeanine Berducat brosse le portrait attachant de plusieurs générations. Des hommes taiseux et généreux, des femmes douces et fortes à la fois. Ils sont parfois bousculés par la vie mais défendent leurs idéaux





Spy X family de Tatsuya Endo, manga

Sauvez le monde avec l'élite des agents (très) spéciaux : la famille Forger ! Une comédie d'espionnage pétillante !

Twilight, le plus grand espion du monde, doit pour sa nouvelle mission créer une famille de toutes pièces afin de pouvoir s'introduire dans la plus prestigieuse école de l'aristocratie...

Les complotistes de Fabrice Erre, bande dessinée

Cette BD est une franche rigolade où chaque chapitre se termine par un exercice ou un quiz pour tester nos connaissances complotistes et surtout, appuyant sur le mécanisme de ses thèses qui nous envahissent pour mieux les dénoncer.



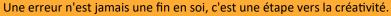


L'arbre du temps : le cycle de la vie, tout en poésie de Barroux, album

Quand un vieil arbre parle de sa vie passée, on y croise le vent, la forêt et les oiseaux du monde entier ! Une histoire sur le temps qui passe, sur la nature et sur la vie, pour les grands et les tout-petits.

Le livre des erreurs de Corinna Luyken, album

Un très joli album tendre et poétique qui fait réfléchir sur la place de l'erreur source d'apprentissage et de réussite sur un dessin, un oeil trop gros, quelle erreur ! Mais non, il faut grossir l'autre et ajouter des lunettes, voilà qui est intéressant.







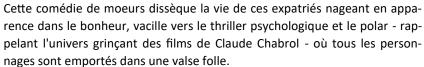
10 jours sans écrans de Sophie Rigal-Goulard, roman

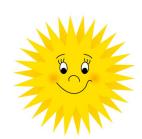
« Ce matin, la maîtresse nous a proposé de relever un défi. Passer dix jours entiers sans écrans! Pas de télé, pas de console, d'ordinateur, de tablette ou de téléphone emprunté à nos parents... J'ai éclaté de rire. C'est impossible, bien sûr. »

Films



Les apparences de Marc Fitoussi, film





The king of Staten Island de Judd Apatow, film

Chronique aigre-douce de la vie d'un adulescent (touchant Pete Davidson) mal dans sa peau et dans sa tête, la dernière comédie de Judd Apatow aborde avec sensibilité le travail de deuil et le passage à l'âge adulte.



DENTS SABRE

Capitaine Dent de sabre de Rasmus A. Sivertsen et Marit Moum Aune, dessin animé

Avec deux jeunes pirates à la recherche d'un frère perdu, un vampire avec de gros coups de soleil, une reine qui change de forme et une armée de singes hirsutes aux trousses, mettre la main sur le diamant magique ne sera pas de tout repos pour le maudit Capitaine Dent de Sabre.

1001 Moyen-Âges, série créée par Paul Bourgois, Jérémie Malavoy et Jérémy Boulard le Fur

1001 Moyen-Âges est une série qui explique avec humour et pédagogie les us et coutumes de l'époque médiévale. Le Moyen Âge c'est 1000 ans d'histoire et tout autant de sujets à aborder.



Musique



Est-ce que tu sais ? de Gaëtan Roussel, musique

Gaëtan Roussel, auteur-compositeur-interprète aveyronnais, poursuit en parallèle de son groupe Louise Attaque un parcours solo unique. Avec Est-ce que tu sais ?, il s'est essentiellement concentré sur la guitare acoustique et publie son quatrième opus solo, dont les onze morceaux traitent des aléas de la condition humaine.

III de Robin Schulz, musique

Le hit maker allemand revient avec un quatrième album comptant déjà 4 hits ! En quelques années, Robin Schulz s'est imposé parmi les plus grands producteurs et DJs electro du monde. Véritable icône en Allemagne, il y enchaîne les numéros 1, les prix et les records. Ses hymnes electro pop universels trouvent écho partout dans le monde





Chemtrails Over The Country Club de Lana Del Rey, musique

Lana Del Rey revient avec un septième album studio 'Chemtrails Over The Country Club'. Dans cet opus, Lana Del Rey propose des sonorités surprenantes, jamais explorées dans sa discographie, flirtant avec le folk. Sa voix envoûtante et son timbre imprègnent les textes.

Page 20 B.M Genouillac n°128

CREUSE AVENIR 2005

Mais où sont passés les joueurs ?

La Covid a changé beaucoup de choses dans la vie et va impacter fortement celle des associations.

Les habitudes de rester chez soi vont perdurer chez certaines personnes ; la reprise de la prochaine saison de foot va être très compliquée. Venez nous rejoindre, pour jouer, comme dirigeant ou simplement pour accompagner les enfants ou même les grands, ils ont aussi besoin d'être encadrés. L'ambiance est excellente et s'investir dans une association est enrichissant.

Si vous souhaitez nous rencontrer ou même pour un simple renseignement, appelez Patrick, le président au 06 67 83 22 09





CLUB DE GYM

es cours de gym ont repris depuis le 26 mai dernier jusqu'à fin juin. Ils se déroulent au stade en extérieur si la météo le permet. Cette année encore, les cours ont été très amputés à cause de la pandémie. Nous espérons qu'en septembre nous pourrons reprendre une activité normale.

. Nous vous souhaitons un très bel été.





A.A.P.P.M.A

A mis pêcheurs,

Selon le proverbe « à quelque chose malheur est bon » la COVID 19 (confinement) et le mauvais temps ont peut être favorisé le développement et la présence en nombre de truites fario de toutes tailles sur notre Petite Creuse . Les empoissonnements réguliers de truitelles d'automne depuis plus de 5 ans ainsi que l'amélioration de la qualité

Ainsi, plusieurs pêcheurs ont sorti de vraies fario avec de vraies nageoires, de plus de 40 cm photos à l'appui (43 cm au radier – 44 cm coin secret). Qui dit mieux ?

de l'eau ne sont pas étrangers à cette situation.

Un concours de celui qui a la plus grosse (je parle de prise) pourrait valoir à son gagnant un trophée et le titre honorifique de champion de l'année et le respect de ses congénères.

Vous pouvez m'envoyer vos photos au 07 88 82 96 43.

Qu'on se le dise!

E.P.P.C. (Ecole de Pêche de la Petite Creuse)

- . L'assemblée Générale du 30 mai dernier avait pour but le renouvellement des membres du bureau le Président, le Trésorier et le secrétaire sont remplacés.
- . L'inspection du travail ayant accepté le licenciement des 3 salariés de l'E.P.P.C selon le principe d'une rupture conventionnelle, les 2 « survivants » bien décidés de continuer à faire vivre la structure actuelle deviennent prestataires d'animations en tant qu'auto-entrepreneurs et recherchent le soutien de bénévoles (actifs, retraités, parents d'élèves ...) pour l'encadrement des enfants principalement lors des sorties.

Bonnes vacances à tous et ALLEZ A LA PECHE

150 ans de la Commune de Paris / 1871

5 ouvenons nous

Au printemps 1871, la tragédie qui s'est nouée en France a muré dans la douleur et la colère de nombreuse familles creusoises qui n'ont pas vu revenir au village leurs compagnons, leurs pères, leurs amis ouvriers- tailleurs de pierres- maçons pour la plupart, partis se louer à la capitale.

L'historien Alain Corbin révéla un siècle plus tard, toute l'étendue du drame.

Plus de 400 Compagnons Creusois tombèrent sur les barricades ou furent fusillés sans jugement lors de la semaine sanglante. Les autres furent emprisonnés ou déportés souvent vers la Nouvelle Calédonie ou on a retrouvé la tombe d'un maçon creusois mort par noyade en tentant de s'échapper.

Il ne faudra jamais oublier que ces femmes et ces hommes ont ouvert la porte aux grandes réformes qui ont suivi bien des années plus tard..... la laïcité, le fonctionnement de la démocratie, l'abolition de la peine de mort ..etc

Le Comité Creusois de la Commune de Paris nous a transmis une liste d'insurgés nés à Genouillat.

AA





PICAUD Louis, maçon, 47ans, 75 rue de la Procession 14è. Du 103è batalillon, fait prisonnier le 23 mai place Jeanne-d'Arc, incarcéré à Oléron au fort des Saumonards, condamné par le 14è conseil de guerre à la déportation. Il est du 3è convoi sur la *Garonne* partie le 9 août 72 et arrivée le 5 novembre, rapatrié sur le *Navarin* à Brest le 28 septembre 79.

DEBOR Jean-Jacques, maçon, 30 ans, marié, demeurant 92 rue de la Croix-Nivert. Incarcéré à Brest sur l'Austerlitz, libéré en 72.

AUSSANAIRE Nicolas, maçon, 28 ans, demeurant 9 quai d'Auteuil. Emprisonné à Brest sur la Marne, libéré en 71.

RAPISSAT Sylvain, maçon, 22 ans, 13 passage du Vatican. Emprisonné à Cherbourg sur la Garonne, libéré en 71.

PÉRINE Pierre, maçon, 28 ans. Sans domicile fixe, arrêté à Choisy-le-Roi le 27 mai, libéré en septembre 71.

MERCIER François, fumiste, 28 ans, marié demeurant 3 place de l'Église Emprisonné à Brest sur l'Hermione, libéré en 71.

CHÉBARDON Sylvain, marchand de vin 50 ans. 16 rue de la Reine-Blanche 13e Incarcère à l'île d'Aix, liberé en 71.

ETAT - CIVIL

Naissances

Le 22 avril 2021 Le 28 mai 2021 Le 28 mai 2021 Le 31 mai 2021 BOYER TAYON Marya GUEZI Anaroze GUEZI Sofia MEROU Iris



Mariage

Le 22 Mai 2021

MOREAU Rémy et DESNOYERS Maud



Décès

Le 02 janvier 2021 Le 30 avril 2021 Le 08 mai 2021 Le 11 juin 2021

GIBARD Josette veuve JEANNOT DEVAUX Marie-Thérèse veuve CHEVASSUS TALLOT Jean-Pierre BROSSET Eugène





Installation d'une naturopathe

Au 9 rue Grande, dans le cabinet de santé complémentaire, qui a ouvert ses portes cette année grâce à la municipalité et l'association Marche pro Santé, une naturopathe se joint à Chloé Touchais et offre ses services 1 fois par semaine le jeudi pour des consultations individuelles et des ateliers en soirée.

Sabine Flury-Langer d'origine allemande, vit et travaille depuis 30 ans ans en Creuse (à Châtelus-Malvaleix) comme Naturopathe. Elle est diplômée Heilpraktiker (praticien de santé naturelle) par l'Etat allemand et s'est formée en Naturopathie au CENATHO (avec Daniel Kieffer). Son parcours est marqué par une recherche toujours renouvellée d'outils et de méthodes pour accompagner ses clients sur leur chemin de vie.

"Je pratique une vision intégrale de la santé. Pour moi, être en bonne santé ce n'est pas seulement avoir un corps qui fonctionne bien. Être en bonne santé c'est vivre en équilibre ! En équilibre avec les différents aspects de l'être (physique, émotionnel, mental, énergétique, spirituel), avec les autres et avec le monde qui nous entoure. "

Une consultation dure de 50 à 90 minutes et peut aborder par exemple :

- problèmes de santé chroniques et fonctionnels
- douleurs chroniques
- gestion du stress et des émotions
- bien manger en se faisant plaisir
- être en forme par des moyens naturels
- santé des enfants, conseils maman-bébé
- équilibre nerveux pendant les périodes de surmenage et en temps de crise
- relaxation, sommeil
- désintoxication revitalisation

Suite à un bilan de santé, nous prenons le temps de bien comprendre vos besoins afin d'établir ensemble la meilleure stratégie.

Mes outils au service de votre bien-être sont:

Phytothérapie, Aromathérapie ou Nutritherapie
Coaching en gestion de stress et équilibre psychoémotionel
Ostéopathie crânienne
Relaxation
Hypnose thérapeutique
Conseils alimentaire et d'hygiène de vie



Mes propositions et méthodes peuvent vous aider à être mieux dans votre peau, trouver du soulagement et de la détente.

Ensemble nous trouvons des nouvelles perspectives qui apportent espoir et équilibre, tout le système peut se détendre pour augmenter la force vital et les pouvoirs d'auto guérison.



Tarifs des consultations:

55.-€ pour 1h

75.-€ pour 1h30

Les consultations sont uniquement sur Rendez-vous!

Pour plus d'infos ou pour prendre RDV: 0675052598 sabine.santenature@gmail.com https://je-cree-ma-sante.com/

- Ateliers animés par Sabine Flury-Langer et Chloé Touchais

Les gestes simples pour une bonne santé Savoirs et pratiques pour aider au quotidien

A partir de septembre, 1 fois par mois les dates seront annoncées sur le panneau d'affichage au 9 rue Grande, devant le cabinet.

plus d'infos et pour s'inscrire Chloé 06.95.33.25.05 contact@lemouvementpresent.fr Sabine 06.75.05.25.98 sabine.santenature@gmail.com

La Poste : changement d'horaires

e bureau de Poste de Genouillac sera désormais ouvert comme suit :

- Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Le Mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Le Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Le Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30
- Le Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Les services de la Poste et de la Banque Postale sont également accessibles en ligne :

www.laposte.fr www.labanquepostale.fr

Vente produits naturels, bien-être, santé, vêtements et chaussures

Bonjour, je suis Hélène Santinon.

Depuis le 3 avril 2021, j'ai commencé une nouvelle aventure dans la vente de produits de bien-être et santé qui sont 100% naturels, sans rajout de substances toxiques et de colorants artificiels. Ils sont fabriqués dans des laboratoires appartenant à la société avec les meilleurs ingrédients, sans tests sur les animaux. Ils sont certifiés et labellisés.

Je souhaite vous faire découvrir mon nouvel univers à travers ma page Facebook «Zen Et Authentiqu'En Soi» sur laquelle vous trouverez en plus des produits, des témoignages de clients, des anecdotes, des conseils, des recettes, de l'humour et de temps en temps des concours ou des jeux avec des produits à gagner. Et puis je partagerai avec vous des instants de ma vie pour que vous me connaissiez mieux et échanger avec vous. Car il faut savoir que toutes les publications qui sont sur ma page, je les prépare soigneusement, j'écris les textes, sélectionne les témoignages, choisis les images et les photos. Cela me prend du temps mais j'ai plaisir à le faire car je veux vous apporter de la zénitude et de l'authentique.

Pour les personnes n'ayant pas Facebook, je suis disponible par téléphone et par mail.

Ce sont des produits accessibles aussi bien pour les femmes que pour les hommes et certains sont adaptés également pour les enfants.

Voici les liens pour consulter les produits de nos 6 gammes :

http://ltl.is/kn7vp9x : Nutrifii : compléments alimentaires http://ltl.is/9jmtpd8 : Slenderiiz : gestion et perte de poids

http://ltl.is/yvpgcw4 : Lucim : soins du visage

http://ltl.is/gxmv4s3: Reviive: soins du corps, des cheveux et des dents

http://ltl.is/2qtvz73 : Puritii : purification de l'air et de l'eau

http://ltl.is/9pg6sxz : Priime : huiles essentielles et huile de coco

Pour les habitants de Genouillac, sans limite dans le temps, j'offre une remise de 15% sur l'ensemble des produits pour toute commande (avec des périodes à 30%) et une possibilité de paiement en 2 ou 3 fois par chèque, les frais de port sont à ma charge.

Je suis à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous renseigner.

Authentiquement.

Votre conseillère Hélène.





Je suis également conseillère mode chez **Captain Tortue** depuis le 27 mai 2021 et chez **Mazélie & Co** depuis le 1^{er} juin 2021. Je propose de vous offrir mes conseils lors d'ateliers à votre domicile pour une séance de shopping ultra conviviale entre amies avec des superbes cadeaux et avantages pour les hôtesses. Je fais aussi du privatif, c'est-à-dire que je me déplace chez vous pour du conseil individualisé. Et pour les plus connectées ou celles qui ont des copines loin, il est possible de se réunir en organisant des zooms. Je peux venir aussi sur votre lieu de travail pour tenir un stand, présenter et exposer sur 1 demi-journée ou journée complète.

Enfin, sachez que pour ces 2 marques, tout est à faire dans notre beau département, donc si vous avez besoin d'un complément de revenus ou faire comme moi, changer d'orientation professionnelle, je vous attends avec plaisir pour former une équipe.

Je suis et serai à votre écoute.

Hélène SANTINON







<u>Captain Tortue</u> est le leader européen de la mode en vente à domicile et connaît une croissance sans relâche depuis plus de 25 ans.

C'est une création 100% française qui habille toutes les femmes, peu importe leur morphologie, à travers 4 collections : Little Miss (filles à partir du 6 ans et femmes jusqu'au M) - Miss - Trend et Java pour lesquelles les tailles vont du 34 au 52, auxquelles s'ajoutent des accessoires.

► <u>Mazélie & Co</u> est née en 2011 d'une discussion entre spécialistes de la chaussure sur les nouveaux modes de consommation.

C'est une production 100% européenne qui chausse toutes les femmes du 36 au 41 à travers 2 collections : printempsété avec une spéciale plein été et automne-hiver, auxquelles s'ajoutent également des accessoires.



SIAEP Vallée de la Creuse

enouillac fait partie du Syndicat Intercommunal des Eaux Potables de la Vallée de la Creuse, qui comptait 10 communes et desservait 6200 personnes en 2019. Les 3 communes de la communauté d'agglomérations du grand Guéret, Anzême, Saint Fiel et Jouillat ont guitté le syndicat au 1 janvier 2021 en tant que membres et en sont désormais clientes. La longueur totale de réseau est d'environ 375 km, hors branchements. Le SIAEP-VC fait aujourd'hui procéder, par la société INFRALIM, à la géolocalisation des bouches à clé, purges, stabilisateurs de pression, vannes dans les différentes communes du syndicat. Il reste à faire aujourd'hui une partie de Bonnat, Genouillac, Roches, Châtelus-Malvaleix et Jouillat. Le SIAEP-VC dispose d'une cartographie numérisée, mais celle-ci nécessite une sérieuse mise à niveau. C'est un préalable à l'étude diagnostic, à l'étude du patrimoine et l'établissement du schéma directeur eau potable, nécessaire pour rénover et maintenir nos réseaux et stations.

Il s'avère que d'assez nombreuses difficultés ont été rencontrées dans les communes examinées, en particulier dans les villages, la première étant l'enfouissement (allant jusqu'à 30 cm de terre) de bouches à Clé localisées de façon approximative (à quelques dizaines de mètres près), une autre étant l'absence totale d'information pour des habitations construites il y a quelques dizaines d'années. On a également pu relever le cas de vannes de sectionnement enfouies sous des gravats et piles de bûches, ou de bouches situées sur l'autre bord de la route. La recherche à l'aide d'un détecteur de métaux est alors très laborieuse Pour accélérer les relevés, il est demandé à tous, dans tous les villages, de marquer les emplacements connus, voire de dégager les bouches quand elles sont très enfoncées, et de transmettre à la mairie si nécessaire un plan et les informations utiles (adresse, nom, repères).

Merci d'avance pour votre contribution.



Bouche à clé enfouie dans le talus



Vannes dans un taillis impénétrable



3 bouches observées, pour 1 indiquée